

Les Ministres des finances, les Gouverneurs des banques centrales et les Présidents des institutions régionales de la Zone franc se sont réunis vendredi 17 avril 2009 à Ouagadougou, sous la présidence de M. Lucien Marie Noel BEMBAMBA, Ministre de l'économie et des finances du Burkina Faso, en présence de Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi de la République française.

Les Ministres ont accueilli favorablement les décisions du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du G20, dont Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi de la République française et M. Christian NOYER, Gouverneur de la Banque de France, ont rendu compte de manière détaillée. Ils se sont félicités que l'ensemble des pays du G20 aient adopté une approche globale de la crise et des réponses à adopter, s'appuyant à la fois sur un effort de relance sans précédent, des avancées concrètes et décisives en matière de régulation, de transparence et d'intégrité des marchés financiers, ainsi que des engagements renforcés en matière de soutien aux pays en développement. A ce titre, ils se sont en particulier réjouis de l'augmentation des ressources du FMI, notamment du doublement de ses capacités de financement concessionnel des pays les plus pauvres, de la mobilisation accrue des moyens des banques de développement, ainsi que de la poursuite du processus de renforcement de la place des pays émergents et en développement dans la gouvernance des institutions financières internationales. Ces décisions s'insèrent pleinement dans le cadre des orientations dégagées lors de la réunion de concertation de la Zone franc qui s'était tenue le 23 février à Paris à l'initiative des autorités françaises.

Les Ministres ont décidé de renforcer leur mobilisation, dans le cadre de la Zone Franc, par la mise en place d'une structure ad hoc, à la fois pour assurer un suivi vigilant et formuler des propositions communes de mise en œuvre de ces mesures. Les Ministres souhaitent que tous les pays de la Zone franc, y compris les pays à revenu intermédiaire, puissent bénéficier rapidement de l'amélioration et de l'augmentation des moyens financiers et de l'assouplissement des conditionnalités susceptibles de faciliter le développement économique de la Zone. Ils saisiront à cet effet le Directeur Général du FMI et le Président de la Banque Mondiale.

Les Ministres ont également souhaité que les capacités de financement concessionnel de la Banque Africaine de Développement en faveur des pays les plus pauvres soient renforcées.

Les autorités françaises ont par ailleurs confirmé que la France tiendra ses engagements en matière d'aide à l'Afrique subsaharienne.

Les participants ont longuement débattu de l'impact de la crise internationale sur les perspectives économiques de la Zone franc. Les derniers éléments d'analyse confirment en effet que l'ensemble des pays de la Zone seront affectés en 2009 à la

fois par la baisse des recettes d'exportation et des flux de capitaux, qui impacteront négativement les finances publiques. En particulier les pays producteurs de pétrole seront touchés par le retournement des prix pétroliers, qui se traduira par un net ralentissement de la croissance et une dégradation des comptes publics et des comptes extérieurs.

Dans ce contexte, les participants se sont engagés à mobiliser l'ensemble des instruments de politique économique disponibles, au niveau de chaque Etat et de chaque Union, afin de soutenir l'activité économique et préserver la situation sociale déjà fragilisée par la récente dégradation du pouvoir d'achat des ménages. Compte tenu de la faiblesse des marges de manœuvre budgétaires dans la plupart des Etats membres, en particulier les Etats les plus fragiles et/ou fortement dépendants des recettes d'exportation de produits de rente, la priorité devra aller à la mobilisation des ressources internes et au renforcement de l'efficacité de la dépense publique. A cet égard ils ont convenu de donner, dans toute la mesure du possible, la priorité aux dépenses sociales et aux dépenses d'investissement, notamment dans l'agriculture, dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire du Développement. Afin de préserver la compétitivité des économies, les dépenses de soutien à l'activité devront par ailleurs s'appuyer de préférence sur des mesures ciblées et temporaires.

Les participants ont constaté que les institutions et mécanismes de la Zone Franc se sont révélés particulièrement appréciables et utiles pour la stabilité macroéconomique, face à la crise financière et la forte volatilité des marchés internationaux.

Ils ont également souligné la nécessité de coordonner les plans de relance économique au niveau de chaque Union, à travers notamment les Programmes Economiques Régionaux. Ils ont enfin appelé, en concertation avec les banques sous-régionales de développement, à la mise en place d'instruments de financement sous-régionaux, dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture et de l'énergie.

Constatant le peu de progrès du processus de convergence en raison de faiblesses structurelles, exacerbé en 2008 par des chocs conjoncturels notamment le choc inflationniste engendré par la forte hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques, et compte tenu des contraintes accrues qui pèseront en 2009 sur la conduite des politiques économiques, les participants ont adopté une résolution qui réaffirme à la fois la pertinence et la nécessité de ce processus au sein des unions monétaires, tout en reconnaissant qu'à court terme, celui-ci sera rendu plus difficile par le nombre et l'ampleur des chocs exogènes. Dans cet esprit, ils ont demandé au Comité de Convergence de leur remettre lors de la réunion d'automne 2009 une étude spécifique sur le potentiel de la croissance de la Zone franc, conformément à la résolution adoptée à Yaoundé en 2008. La conjoncture récente démontre en effet

que les réformes structurelles de diversification du tissu productif et de lissage intertemporel des recettes publiques constituent non seulement des déterminants centraux de la compétitivité de moyen long terme, mais également un des facteurs clé de la capacité de résilience des économies, et ce à très court terme.

Les ministres ont ensuite pris connaissance du rapport sur le développement de l'offre énergétique d'un groupe d'experts de la Zone franc. L'insuffisance de l'offre énergétique constitue un handicap majeur et bien identifié du potentiel de croissance de la Zone et notamment de son attractivité à l'égard des investisseurs. Les recommandations du rapport, qui visent principalement à renforcer l'efficacité de la planification, à améliorer l'équilibre financier du secteur et à favoriser la mobilisation des sources de financements, qu'il soient privés ou publics, internes ou internationaux, ont ainsi été adoptées.

Les Ministres ont chaleureusement remercié les autorités burkinabé pour la qualité de l'organisation de cette réunion et l'excellence de l'accueil réservé aux participants. Ils ont accepté l'invitation des autorités françaises de tenir la prochaine réunion des ministres des finances de la Zone franc à Paris, à l'automne 2009.